

# Quels sont les recours possibles en cas de non-renouvellement d'un CDD au Luxembourg ?

## Réponse courte

Le non-renouvellement d'un CDD n'ouvre pas automatiquement droit à des recours, sauf en cas d'irrégularité. Les principaux recours sont : la requalification en CDI (si succession abusive de CDD), l'action en discrimination (délai 3 mois), et l'action en dommages-intérêts pour abus de droit (délai 3 ans).

## Définition

Le non-renouvellement d'un CDD désigne la cessation de la relation de travail à l'échéance du terme prévu, sans prolongation ni reconduction du contrat. Cette décision n'a pas à être motivée, contrairement au licenciement, sauf disposition conventionnelle contraire.

## Conditions d'exercice

Les recours sont recevables dans les situations suivantes :

- Non-respect des conditions de forme du CDD (art. [L.122-2](#))
- Succession abusive de CDD dépassant 24 mois (art. [L.122-4](#))
- Discrimination prouvée selon les critères de l'article [L.241-1](#)
- Non-respect du délai de prévenance légal
- Abus de droit caractérisé

La charge de la preuve incombe au salarié, sauf en matière de discrimination où l'employeur doit justifier sa décision par des éléments objectifs.

## Modalités pratiques

Le salarié doit respecter les délais suivants :

- 3 mois pour contester une discrimination (art. [L.241-8](#))
- 3 mois pour demander la requalification en CDI (art. [L.122-5](#))
- 3 ans pour l'action en dommages-intérêts (art. 2262 du Code civil)

La saisine du tribunal du travail s'effectue par requête écrite détaillant les griefs et accompagnée des pièces justificatives.

## Pratiques et recommandations

Pour l'employeur :

- Notifier le non-renouvellement par écrit
- Respecter un délai de prévenance raisonnable
- Documenter les motifs objectifs de non-renouvellement
- Vérifier l'historique des CDD antérieurs
- Conserver les preuves de régularité de la procédure

Pour le salarié :

- Agir rapidement après la notification
- Rassembler les preuves d'irrégularité
- Consulter un conseiller juridique
- Privilégier la réclamation écrite préalable

## Cadre juridique

- Art. [L.122-1](#) à [L.122-5](#) : régime juridique du CDD
- Art. [L.241-1](#) à [L.241-11](#) : protection contre les discriminations
- Art. [L.124-11](#) : délais de recours en matière de travail
- Art. 2262 du Code civil : prescription des actions
- Art. [L.121-6](#) : égalité de traitement

La jurisprudence luxembourgeoise sanctionne sévèrement l'utilisation détournée du non-renouvellement pour contourner les protections du CDI. Une attention particulière doit être portée à la justification et à la traçabilité de la décision.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.